



LE BLAINVILLOIS



Octobre 2014
Nouvelle édition n°64

Blainville, j'y vis bien

DANS VOS AGENDAS

**DIMANCHE
12 OCTOBRE**
de 11h00 à 17h00

DES CHÂTEAUX GONFLABLES
attendent les enfants (de 3 à 12 ans)
Site de la Filature
sous réserve d'intempéries

Vente de sandwiches et de gaufres

Animation proposée par le
Comité des Fêtes de Blainville-sur-l'Eau

ENTRÉE GRATUITE

**SOIRÉE
COUSCOUS**
Samedi 18 octobre
20h00 MFC

Avec animation
musicale
par un groupe de musique
marocaine + DJ
et atelier de
tatouage au henné
gratuit

Tarifs :
15 € pour les adultes
10 € pour les enfants (-de 12 ans)
Réservations
06 95 88 08 67

BLAINVILLE-SUR-L'EAU

Retrouvez également la vie blainvilloise
et toujours plus d'images sur
www.blainvillesurleau.fr

LE MOT DU MAIRE

HARMONIE

Le développement de notre cité est un sujet suffisamment important pour que l'on prenne le temps de vous informer sur ce qui s'y profile. A ce jour, les compétences et l'implication des communes sur un territoire nécessitent réflexion et coordination. En effet, à quoi bon se lancer tous dans des projets identiques en dépensant de l'argent public et être incapable de répondre aux besoins réels de nos concitoyens ? Il est nécessaire de nous organiser. Aujourd'hui nous sommes acteurs de notre communauté de communes et sommes intégrés dans un Schéma de COhérence Territorial.

Malgré six années de réflexion et de travail, le Plan Local d'Urbanisme de Blainville-sur-l'Eau n'a pas été achevé et l'élaboration du SCOT nous amène aujourd'hui à reprendre une partie des paramètres concernant le développement de l'habitation et par conséquent de la démographie de notre commune.

Le cadre réglementaire précise que notre cité pourrait d'ici 2026 bénéficier d'une capacité maximum d'extension correspondant à 300 logements. Nous pouvons ainsi compter dans une douzaine d'années sur un peu plus de 600 habitants supplémentaires.

Il n'est pas question pour nous de nous lancer dans une compétition démographique avec des nombres à 3 chiffres et de vouloir, à tout prix, continuer de faire exploser les dépenses publiques et par conséquent nos impôts.

Cette évolution harmonieuse et progressive s'inscrit tout à fait dans le cadre de notre programme et de nos objectifs municipaux. Cet objectif du SCOT venant confirmer notre vision réaliste de la situation actuelle et de nos capacités à répondre aux besoins d'infrastructures correspondantes.

Notre cité restera ainsi celle que vous avez choisi d'habiter.

Le Maire,
Ghislain DEMONET

Rappel : les horaires d'ouverture au public de la mairie ont changé depuis le 1^{er} septembre
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00.
Permanence téléphonique à partir de 14h00.
Le samedi de 10h00 à 12h00.

À NOTER

Conciliateur de justice

Permanence en Mairie le **lundi 6 octobre** à partir de 14h30.

Prendre rendez-vous au 03 83 75 70 05.

Repas du temps libre à la MFC

Mercredi 8 octobre. Inscriptions au CCAS les mardi et jeudi (dernier délai le jeudi précédant le repas).

Rencontre partage à la MFC

Mercredi 22 octobre 14 h 00

Rencontre des "anciens" de la commune et ceux de Damelevières et environs autour d'un goûter et animation offerts par le CCAS de la ville de Blainville sur l'Eau. Inscriptions au CCAS ou dans les clubs jusqu'au 16 octobre.

Ticket jeunes sports loisirs culture

Pour les jeunes de 6 à 18 ans (nés entre le 1^{er} janvier 1996 au 31 décembre 2008). Planche de 42 euros à utiliser dans toutes les associations et clubs de Blainville-sur-l'Eau et Damelevières pour alléger les frais d'inscriptions.

Les demandes de tickets jeunes sont téléchargeables sur blainvillesurleau.fr rubrique la Mairie/infos pratiques/document administratifs à télécharger ou disponibles au CCAS.

Renseignements au CCAS les mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ou le mercredi de 9h00 à 12h00. Tél : 03 83 75 50 32.

Calendrier des chasses

Les différents calendriers des chasses sont consultables en mairie et sur blainvillesurleau.fr rubrique Vivre ensemble.

CCVM - Collecte des objets encombrants

Mercredi 8 octobre. Sortir les objets la veille au soir après 20h00.

RÉUNION PUBLIQUE

le jeudi 6 novembre à 20h00
Salle des Mariages
Hôtel de Ville

L'équipe municipale vous propose
une rencontre thématique
autour de l'aménagement des bords
de Meurthe et de l'entre deux eaux

Commune de Blainville-sur-l'Eau

CULTURE ET LOISIRS

Médiathèque l'Eau Vive :

Exposition "La Terre est ma couleur" du 7 au 18 octobre

prêtée par la Ligue de l'Enseignement de Meurthe-et-Moselle, en partenariat avec le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle. Une exposition visible à la médiathèque dans le cadre de la semaine "Egalité, fraternité, agissez..." pour que les enfants comprennent, apprennent, et respectent la chance de toutes nos différences. Au-delà de l'antiracisme un peu affectif des enfants, n'est-il pas nécessaire de les aider à se construire une réflexion documentée, et une solide envie d'aller vers l'autre ?

2 heures du conte (en rapport avec l'exposition "La Terre est ma couleur")

mercredis 8 et 15 octobre de 14h00 à 15h30 pour les 5/10 ans. Inscriptions à la médiathèque.

Ateliers de création de livres illustrés

sur le thème du jardin animés par Sandra Poirot Chérif, auteure, illustratrice de livres jeunesse.



samedis 11 et 25 octobre

de 14h00 à 15h30 pour les 6/9 ans,

de 15h30 à 17h00 pour les 10/12 ans.

Ateliers gratuits.

Inscription à la médiathèque.

5^{ème} grand concours de livres illustrés

du mardi 14 octobre au samedi 29 novembre dont le thème est **Halloween à Blainville-sur-l'Eau.**



Catégories adultes, enfants et groupes.

Cartes cadeaux et chèques-lire offerts aux gagnants de chaque catégorie.

Règlement disponible sur blainvillesurleau.fr ou à la médiathèque.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Samedi 4 octobre à 14h00 - Concours de pétanque

organisé par Pétanque Loisirs Blainville. Inscriptions 30 minutes avant le concours. Terrain face au stade de Blainville-sur-l'Eau.

Dimanche 5 octobre de 15h00 à 17h00 - Zumba party

organisée par l'Association pour le Séjour d'Orphelins de Sapeurs Pompiers et le Comité des Fêtes de Blainville-sur-l'Eau. Entrée 10€. Maison des Fêtes et de la Culture.

Vendredi 10 et samedi 11 octobre - Bourse à la puériculture

organisée par la Confédération Syndicale des Familles

dépôt : vendredi 10 de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00 - Vêtements propres d'automne et d'hiver de 0 à 16 ans, en bon état, non démodés + lit, poussette, parc...

vente : samedi 11 de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

retrait des invendus : lundi 13 octobre de 14h00 à 17h30 (les invendus peuvent être donnés à des associations, renseignements sur place). Salle des Fêtes de Damelevières.

Samedi 11 octobre à 19h30 - Soirée gala

organisée par l'Association Solidarité Médicale Bénin. Repas animé, défilé de mode africaine... Réservations 06 72 70 43 06 - 06 14 27 87 15. Enfants - 12ans 10€, adultes 25 €, adhérents 23 €.

Jeudi 23 octobre à 14h30 - Thé dansant

organisé par Amitié-Partage. Renseignements et réservations 03 83 75 91 62. Entrée 7 euros. Maison des Fêtes et de la Culture.

Samedi 25 octobre à 20h30 - Soirée choucroute

organisée par l'ASHJA. Réservations 03 83 75 05 77 ou 06 49 28 59 77.

25 euros par adultes - 10 euros en dessous de 12 ans. Maison des Fêtes et de la Culture.

Dimanche 26 octobre à 14h30 - Après-midi dansant

organisé par l'AMFC animé par l'orchestre Stanlor. Entrée 7 euros. Maison des Fêtes et de la Culture.

DU CÔTÉ DU COMITÉ DES FÊTES

Voici un bref aperçu des prochaines animations du Comité des Fêtes :

Dimanche 12 octobre - Châteaux gonflables site de la Filature (sous réserve d'intempéries)

Samedi 18 octobre - Soirée couscous - MFC

Vendredi 21 novembre - Soirée Beaujolais - MFC

Dimanche 7 décembre - Défilé de Saint Nicolas (avec le CdF de Damelevières)

Dimanche 14 décembre - Tournoi de Tchoukball - Gymnase Haut des Places

Mercredi 31 décembre - Soirée de la Saint-Sylvestre - MFC



BOIS DE CHAUFFAGE

La commune dispose encore de bois de chauffage à vendre aux habitants de Blainville-sur-l'Eau. Nous vous précisons que les quantités limitées de bois à couper en 2014-2015 ne permettront pas à la commune de vendre du bois aux particuliers en 2015.

Les commandes sont à passer auprès de la mairie. Le prix est de 45 euros le stère.

Le maire déclinera toutes responsabilités concernant d'éventuels incidents.



VERGER COMMUNAL

Dans le cadre de la mise en valeur de l'espace naturel sensible de «l'Entre Deux Eaux», la commune de Blainville-sur-l'Eau initie la création d'un verger communal. Ce verger sera créé, développé et géré par des blainvillois volontaires, constitués en une association soutenue par la municipalité.

Aussi, si vous souhaitez vous joindre à ce projet d'aménagement environnemental, la mairie recueille vos candidatures par courrier dès à présent.



NOUVEAUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la commune seront accueillis en Mairie le samedi 8 novembre de 10h00 à 12h00 à la salle des mariages pour un petit déjeuner convivial et chaleureux.

Monsieur le Maire et son équipe seront présents pour répondre à toutes les questions des nouveaux Blainvillois.

Vous pouvez vous inscrire en mairie ou sur mairie@blainvillesurleau.fr.



à Blainville-sur-l'Eau

TOUS AU CINÉ...

La prochaine séance de cinéma aura lieu le vendredi 17 octobre à 18h00 (départ de Blainville à 17h15).

Les inscriptions sont prises au CCAS aux heures d'ouverture.

4,50 € la place à régler à l'inscription.

Séance ouverte à tous.

Le film proposé en octobre est «IRINA, LA MALLETTE ROUGE».

«1995, la guerre de Bosnie se termine. Mais les violences entre ethnies ne disparaissent pas. Pourchassé par quelques miliciens, Irina 9 ans et son père s'enfuient. Son père touché par le tir d'un sniper laisse Irina seule et livrée à elle-même». Elle trouve refuge dans une ferme isolée d'une famille bosniaque et se lie d'amitié avec le jeune Malik. Mais les préjugés et les rancœurs viendront bientôt perturber la vie de cette famille sans histoire et menacer l'amitié naissante entre les deux enfants».



CHEZ NOS VOISINS

Le Comité des Fêtes de Damelevières organise :

Dimanche 12 octobre

Loto animé par Bruno. Ouverture des portes à 13h00.

Nombreux bons d'achat. Réservations au 03 83 75 99 66.

Salle des Fêtes de Damelevières.

Dimanche 19 octobre de 10h00 à 18h00

Auto-journée. 39^{ème} slalom auto organisé conjointement par l'ASA Nancy et le Comité des Fêtes.

Animations permanentes.

Zone de loisirs et rue Pierre Sépard

Dimanche 26 octobre de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

9^{ème} salon des collectionneurs et bourse aux oiseaux.

Salle des Fêtes de Damelevières. Entrée libre.

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Madame, Monsieur,

En ce mois de septembre, chaque blainvillois a espéré une rentrée réussie.

Une rentrée réussie, c'est encore et surtout une qualité de services à la population.

Alors sur différents sujets, nous avons quelques interrogations :

- Les TAP « nouvelle formule » doivent permettre l'éveil de l'enfant et l'accès à de nouvelles disciplines. Est-ce le cas pour les TAP de l'école maternelle du Haut des places qui sont devenus Temps de Sieste ? Cela répond-il aux objectifs de découverte et de développement de l'enfant ? Un conseiller de la majorité municipale s'en est ému lors d'une réunion de la commission ad'hoc. De plus pour les parents n'ayant pas inscrit leur enfant au TAP, il subisse une pause méridienne de 3 heures qui n'est certes pas sans poser des problèmes d'organisation familiale.

- La sécurité des enfants utilisant le transport scolaire n'est-elle pas remise en cause quand on sait que depuis la seconde semaine de classes, un seul agent est chargé d'accompagner les élèves dans les bus (quand il y a plus de 40 enfants, est-ce bien normal ?).

- La participation des parents à l'achat des fournitures scolaires a augmenté de 60%. Elle est désormais versée directement à la coopérative scolaire de chaque école —chaque école est indépendante dans la gestion de la coopérative. Est-ce judicieux quand on souhaite mutualiser les achats ?

- Pour l'EMEA, l'augmentation importante des tarifs votés par la majorité a généré une désertification de l'école y compris de Blainvillois puisque seuls 70 élèves sont actuellement inscrits (ils étaient environ 120 en juin). Cela a entraîné également une baisse substantielle du nombre d'heures de travail des professeurs (40h30). De plus le jour des inscriptions, des enseignants n'étaient pas encore recrutés (guitare par exemple).

- Le temps d'accueil en mairie a diminué de 5 heures par semaine et le point accueil du Haut des Places est supprimé (3 heures). Bel exemple de maintien du service public !

Un point sur lequel nous pouvons nous réjouir :

L'Etat vient d'accorder à la commune la subvention que nous avions sollicitée pour les travaux de réhabilitation de l'ensemble - Macaron, Bergamote, Maison des associations. Elle est de 197 500 € et correspond à 30% du montant HT de ces travaux. Cela porte le montant total des subventions de l'Etat à 408 820 € (avec les 211 320€ déjà notifiés en 2013) pour l'ensemble des projets que nous avons proposés. Fallait-il que Monsieur le Maire et son adjoint aux finances annoncent à grand renfort de discours et d'écrits que l'Etat n'accorderait que 22% de subvention alors que toutes les négociations n'étaient pas terminées? A vous d'en juger.

Si sur ces sujets, vos interrogations rejoignent les nôtres, n'hésitez pas à nous contacter

Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.

Compte-rendu succinct du Conseil Municipal du 16 septembre 2014

En préambule, Monsieur le Maire donne la parole à un intervenant de la SAUR pour une présentation du rapport annuel sur l'eau. Ce document est disponible en Mairie pour consultation.

1. Approbation du compte rendu de la séance du 22 juillet 2014

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 22 juillet 2014 est approuvé à l'unanimité.

2. Admission en non-valeur – Budget principal

Les membres du Conseil Municipal sont amenés à se prononcer pour l'admission en non-valeur de plusieurs titres du budget principal pour un montant total de 2 643.76 €. Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

3. Décision modificative n°2 – Budget principal

Les membres du Conseil Municipal sont amenés à se prononcer sur la décision modificative :

Dépenses

- 36 000 € pour intégrer l'avenant relatif aux travaux d'extension de la voirie du HDP ;
- 40 000 € pour l'extension du cimetière.

Recettes

- 103 000 € de subvention d'investissement supplémentaire (subvention DETR notifiée).

Après discussion, notamment concernant les ressources du cimetière, le Conseil Municipal approuve cette décision modificative à l'unanimité.

4. Subvention exceptionnelle – Le Souvenir Français

Monsieur le Maire expose le courrier du Souvenir Français qui soutient le projet d'édition d'une bande dessinée de Monsieur Bernard TRÉSOR sur la bataille du Grand Couronné.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le versement d'une subvention exceptionnelle à l'association du Souvenir Français d'un montant de 390 €.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

5. Fixation du nombre de représentants du personnel et institution de paritarisme au sein du prochain Comité Technique (CT)

Le Conseil Municipal doit délibérer pour fixer la composition du prochain CT et les modalités de vote du collège employeur.

Monsieur le Maire propose de maintenir le paritarisme entre les représentants de la collectivité et les représentants du personnel. Il propose également de fixer le nombre de représentants du personnel à 3, conformément à l'effectif des agents au 1^{er} janvier 2014.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

6. Adhésion aux mises à disposition de personnel du Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle (CDG 54) pour le traitement des dossiers soumis au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Monsieur le Maire expose l'intérêt de pouvoir confier au CDG 54 des missions d'analyse et d'accompagnement dans l'instruction des dossiers d'hygiène et sécurité soumis au CHSCT.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

7. Autorisation de principe pour permettre le recrutement d'agents pour faire face à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité

Monsieur le Maire expose l'opportunité de pouvoir recruter des agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité.

Les membres du Conseil Municipal sont amenés à se prononcer sur une délibération autorisant Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, à recruter des agents contractuels.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

8. Ouvertures et fermetures de postes de l'Ecole Municipale d'Enseignements Artistiques (EMEA)

Les membres du Conseil Municipal sont amenés à se prononcer sur les modifications du tableau des effectifs proposées dans le cadre de la réorganisation de l'EMEA à partir du 1^{er} octobre 2014.

Ce point a fait l'objet d'une consultation du Comité Technique Paritaire qui a émis un avis favorable sur cette réorganisation le vendredi 18 juillet.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité des votants (6 abstentions).

9. Modification simplifiée du POS

En référence à l'article L 123-13 du code de l'urbanisme, Monsieur le Maire propose d'entériner les modifications du P.O.S.

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification simplifiée du POS.

10. Questions diverses

Point sur :

- le versement des aides concernant la mise en place des TAP et les marchés de prestations de la Commune
- le nombre d'accompagnateurs dans le transport scolaire municipal.

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Maire clôt la séance.